

Bruxelles, le 16 mai 2008

Intervention de Madame Fatiha SAIDI adressée à Mesdames Brigitte GROUWELS, Secrétaire d'Etat chargée du Port de Bruxelles et Evelyne Huytebroeck, Ministre du Gouvernement chargée de l'Environnement, de l'Energie et de la Politique de l'Eau dans le cadre de l'interpellations de Madame Julie Degroote

Concerne : Les futurs projets et aménagements du port de Bruxelles suite au contrat de gestion 2008-2012

Madame la Secrétaire d'Etat, Madame la Ministre,
Chers Collègues des partis démocratiques,

Mon groupe s'est inscrit dans ce débat pour rappeler sa sensibilité à la question du développement du port de Bruxelles qui représente un atout pour notre région sur les plans de l'emploi, du développement des entreprises, de la promotion de la mobilité durable...

Le port de Bruxelles n'a pas encore atteint ses capacités optimales et nous devons réfléchir à de nouvelles initiatives, adaptations et réalisations. La modernisation et le développement de ce port urbain, localisé au cœur de notre ville, doit nous occuper et être développé dans un cadre global afin qu'il ne constitue pas une fracture dans la ville, mais bien un pôle autour duquel s'articulent convivialité, animations, moments récréatifs, mobilité, emplois.

A cet égard, nous nous réjouissons de l'augmentation considérable du budget alloué au Port qui garantira que ses trois missions essentielles (carrefour multimodal, centre économique et touristique) seront menées à bien. Je le rappelle, le budget total du Port pour les cinq ans à venir est de 75 millions et se voit ainsi augmenté de 30% soit 10 millions d'euros.

En février dernier, nous avons tenu un débat sur le développement du Port et nous le reprenons, aujourd'hui, avec deux nouvelles données. D'une part, la signature du contrat de gestion 2008-2012 et d'autre part le refus définitif de l'installation de «4biofuels» au quai de Heembeek.

Le contrat de gestion 2008-2012 conclu entre les gestionnaires du Port et les représentants de notre Région est ambitieux et se présente comme un plan opérationnel définissant les lignes de force des défis à relever durant la période impartie.

Je voudrais néanmoins des éclaircissements sur quelques points essentiels de ce nouveau contrat de gestion :

1. La volonté de faire du Port un carrefour multimodal entre la voie d'eau, le rail et la route est clairement stipulée dans le nouveau contrat de gestion. Pour y arriver, il est prévu de renforcer les infrastructures routières et ferroviaires qui mènent au port. Ainsi, l'avenue du Port va connaître d'importants travaux d'aménagement à partir de 2009 et la signalisation y sera améliorée de manière à faciliter l'accès des camions. En ce qui concerne la voie de chemin de fer, il faudra trouver des solutions puisque l'ensemble des voies ont été retirées sur le site de l'opérateur de transport combiné qui était situé à côté du BILC. D'après les informations qui nous reviennent, il est prévu de réaménager un accès ferroviaire mais on ne sait pas encore qui financera ces travaux. Pouvez-vous faire la lumière sur ce point?
2. Je suis étonnée, lorsque j'entends certains collègues évoquer le développement du quai de Heembeek à la promotion du tourisme fluvial, comme si rien n'avait été fait à ce jour. J'ai pourtant longuement évoqué lors de notre précédent débat de février dernier les différentes activités culturelles qui se sont déployées ces dernières années sur un site qui n'avait jusqu'alors qu'une vocation purement industrielle. J'ajouterai en outre que le budget consacré au développement du tourisme fluvial a été majoré de 17% soit 1,6 millions d'euros. Le quai Beco va être renforcé en tant que pôle touristique puisque c'est à cet endroit que seraient développés des structures tel la maison du Port (guichets d'informations, locations de locaux,...) embarcadères pour les bateaux de taille restreintes, piscines à ciel ouvert, bateau-cinéma, etc. Les doutes qui planent encore dans le chef de mes collègues sont-ils justifiés? Je voudrais que vous nous exposiez ce qu'il en est à cet égard.
3. En ce qui concerne le quai de Heembeek, on sait à présent que le projet de «4Biofuels» est enterré suite à l'avis négatif émis par le SIAMU. Il reste donc à se questionner sur l'affectation de ce site sachant que sa mission d'accueil des bateaux de plaisance était provisoire. Le groupe de travail «*Bruxelles, ville au bord de l'eau*» et «*La fédération Belge de navigation des passagers*» nous a livré une proposition d'aménagement d'un terminal à passagers au quai de Heembeek. On sait que l'avis des opérateurs évoqués et des gestionnaires du Port divergent à ce propos. Les premiers estimant que le quai de Heembeek est propice à l'accostage des bateaux de tourisme et les seconds se référant aux prescriptions du PRAS, estimant la solution impossible dans le cadre réglementaire. En outre, les gestionnaires du port souhaitent dédier cet endroit à l'industrie et à une nouvelle offre en termes d'emplois. Ma question à l'heure actuelle est de savoir, quelle décision a été prise en ce qui concerne l'affectation future du quai de Heembeek et les arguments qui plaident en faveur de cette décision.

Je vous remercie, Madame la Secrétaire d'Etat et Madame la Ministre pour votre attention et vos réponses.

Fatiha Saïdi